

Jean Huss

Luxembourg, le 3 décembre 2002

Dépôt: A. Jean Huss

PL 4881

Motion

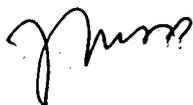
La Chambre des Députés

- saluant l'approbation par la loi de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants
- estimant cependant que d'autres pesticides ou substances à usage industriel sont tout aussi dangereux pour l'environnement et nuisibles à la santé humaine
- rappelant que le cinquième programme d'action pour l'environnement de l'Union européenne prévoyait, dès 1993 et pour 7 ans, un objectif de réduction substantielle des pesticides par unité de terre en production
- constatant cependant qu'aucune réduction significative de l'utilisation des pesticides n'a eu lieu pour l'ensemble de l'Union européenne - sauf quelques pays - à la fin des années 1990 et que les contaminations de l'environnement ont augmenté
- constatant que la commission européenne reconnaît, dans le cadre du sixième plan d'action pour l'environnement que l'ampleur et la nature des problèmes occasionnés par les pesticides sont sérieux et en augmentation et qu'elle propose l'élaboration d'une stratégie thématique pour réduire les risques liés à l'utilisation des pesticides et diminuer celle-ci
- prenant note du fait que certains pays de l'Union européenne comme le Danemark, la Suède ou les Pays-Bas ont décidé et pratiqué depuis plusieurs années des initiatives unilatérales de réduction globales d'utilisation de pesticides couronnées de succès
- estimant que seuls des plans d'action concrets avec des objectifs chiffrés de réduction peuvent amener à des résultats concrets et bénéfiques

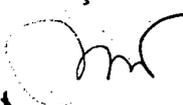
invite le Gouvernement

- à prendre les dispositions nécessaires conformément au principe de précaution
- à intervenir auprès de la Commission européenne pour demander la publication, avant juillet 2003, d'une nouvelle proposition de directive établissant un programme de réduction de l'utilisation des pesticides
- à intervenir dans le même contexte pour l'augmentation des moyens financiers en faveur de la recherche et de la mise en oeuvre de méthodes non chimiques de contrôle de parasites et en faveur de l'agriculture biologique
- à s'inspirer de l'exemple des pays précités et d'établir au Luxembourg un programme d'action de réduction de l'utilisation des pesticides qui fixe des objectifs quantitatifs de réduction, arrête un calendrier et définit les mesures et moyens à mettre en oeuvre pour atteindre ces objectifs.

Jean Huss



François Bausch



Robert Garcia



Camille Gira



Renée Wagener

